

Ensemble, pour un transport durable

Réseau Ferré de France exploite, modernise et développe 30 000 km de lignes, avec pour objectif prioritaire de mettre à la disposition de ses clients un réseau sûr, efficace et adapté à leurs besoins. Il assure une mission essentielle : imaginer et construire un système ferroviaire durable.

À l'écoute de tous les acteurs du transport de voyageurs et de fret, **il ouvre et simplifie l'accès** quotidien au réseau.

Il conduit ses projets de manière éco-responsable, contribuant à faire du rail le mode de transport le plus respectueux de l'environnement et des territoires.



INNOVATION—INTERCONNEXION—PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RESEAU—AVENIR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION—PERFORMANCE—DÉVELOPPEMENT DURABLE—ACCOMPAGNEMENT—COMMUNICATION—SÉCURITÉ—

ÎLES—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION—PERFORMANCE—DÉVELOPPEMENT DURABLE—

CHARENTES—BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE—PAYS DE LA LOIRE—NORMANDIE—HAUTE ET BASSE-NORMANDIE—ILE DE FRANCE—LA GUYANE—CORSE—MIDY-PYRÉNÉES—NORD-PAS DE CALAIS—PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE—ALSACE—LORRAINE—CHAMPAGNE—ARDENNE—AQUITAINE—POITOU—CHARENTES—BOURGOGNE—FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE—



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE



**Pour
les
utilisateurs
du réseau**

Nous donnons
accès à un réseau
plus ouvert



**Pour
les
entreprises
ferroviaires**

Nous sommes
une entreprise de
services, tournée
vers la satisfaction
des besoins



**Avec
les
collectivités
locales**

Nous développons
un transport
ferroviaire, moteur
de développement
économique



**Avec
les
partenaires
européens**

Nous faisons
progresser une
vision partagée des
échanges ferroviaires
européens



**Avec
l'État**

Nous prenons
des engagements
au service d'un mode
ferroviaire durable

Plus de 80 milliards de voyageurs.km et 42 milliards de tonnes.km de marchandises circulent chaque année sur le réseau ferré.

Pour eux, nous améliorons l'offre de transport grâce au cadencement des horaires des trains. Avec à la clé plus de lisibilité de l'offre, plus de régularité, plus de correspondances et plus de fret acheminé. Nous modernisons les lignes régionales pour améliorer les mobilités au quotidien avec nos partenaires, les Régions ; nous nous mobilisons en faveur du fret de proximité.

Nous offrons aux futurs voyageurs un accès plus fluide et plus rapide aux réseaux européens en construisant, par exemple, la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône qui assurera le lien entre le Benelux, l'Allemagne, la Suisse et l'Espagne, en construisant celle qui reliera Paris à Genève en moins de 3 heures...

En 2010, le transport international de voyageurs sera ouvert à la concurrence, comme le fret depuis 2006 : Réseau Ferré de France s'est réorganisé pour répondre aux besoins des entreprises ferroviaires qui accéderont à son réseau. Pour fournir des sillons fiables et une continuité de service, du premier jusqu'au dernier kilomètre et en gare.

Nous diversifions les offres destinées aux opérateurs : fret à grande vitesse, autoroute ferroviaire... Nous avons créé un pôle commercial et mis en place un "guichet unique" à l'écoute de nos clients. Nous proposons un péage au juste prix.

900 collaborateurs
font intervenir **40 000** agents
SNCF pour l'entretien et
l'exploitation du réseau.

2 000 000
de sillons / km réservés par jour

Depuis 2002, la fréquentation des trains express régionaux a augmenté de 60 %. Afin de répondre à des besoins croissants, les Contrats de projet État-Région comportent des volets ferroviaires ambitieux, pour lesquels Réseau Ferré de France s'affirme comme l'interlocuteur des élus.

Qu'il s'agisse de développer le réseau existant ou de créer des liaisons nouvelles, nous menons des démarches de concertation, nous diffusons une information régulière auprès des collectivités locales et des riverains.

Deuxième propriétaire foncier du pays, nous facilitons la mise en place de projets urbains et immobiliers sur nos emprises reconverties.

15 Md€
consacrés à la modernisation
du réseau d'ici 2015.

15 000
trains de voyageurs
et de fret par jour

Au niveau européen, Réseau Ferré de France participe aux décisions sur tous les sujets essentiels pour l'avenir du transport ferroviaire : sécurité, interopérabilité des systèmes, ouverture des marchés, etc. Nous faisons partager notre vision au sein d'organisations professionnelles, comme RailNetEurope et European Rail Infrastructure Managers, qui soutiennent les positions des gestionnaires d'infrastructure ferroviaire auprès des institutions européennes.

Au quotidien, nous investissons pour mettre en place des corridors destinés au transport du fret et pour équiper le réseau de technologies innovantes ; nous développons ainsi "l'ERTMS", un langage commun pour tous les systèmes de signalisation et de télécommunication européens.

Pour une même quantité d'énergie, un voyageur parcourt 172 km sur une ligne à grande vitesse, 39 en voiture et 18 en avion : l'État souhaite donner une place de choix à ce mode de transport. Réseau Ferré de France joue son rôle pour atteindre les objectifs du Grenelle Environnement, comme l'augmentation de 25 % de la part du fret non routier d'ici 2012, la priorité donnée au réseau existant, la construction de 2 000 km de lignes nouvelles, la mise en oeuvre du droit au transport pour tous, le renforcement de la sécurité.

Nous nous engageons à ouvrir, rénover et équilibrer le réseau dans le Contrat de performance signé avec l'État.

ALSACE / LORRAINE /
CHAMPAGNE-ARDENNE
15 rue des Francs-Bourgeois
67082 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 23 30 70
Fax : 03 88 23 30 80

AQUITAINE /
POITOU-CHARENTES
7A terrasse Front Médoc
33075 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 93 54 00
Fax : 05 56 93 54 26

BOURGOGNE /
FRANCHE-COMTÉ
3 allée de l'île aux Moines
Avenue Édouard Droz
25042 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 37 00
Fax : 03 81 21 37 39

BRETAGNE /
PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Le Henner
1 rue Marcel Paul
BP 11802
44018 Nantes
Tél. : 02 40 35 92 50
Fax : 02 40 35 92 51

CENTRE / LIMOUSIN
16 rue de la République
45000 Orléans
Tél. : 02 38 80 99 10
Fax : 02 38 80 99 19

HAUTE ET BASSE-
NORMANDIE
38 bis rue Verte
76000 Rouen
Tél. : 02 32 76 03 66
Fax : 02 32 76 03 80

ÎLE-DE-FRANCE
87-89 quai Panhard et
Levassor - Immeuble Sequana I
CS 61301 - 75214 Paris Cedex 13
Tél. : 01 53 94 30 00
Fax : 01 53 94 38 25

LANGUEDOC-ROUSSILLON
185 rue Léon Blum
BP 9252
34043 Montpellier Cedex 1
Tél. : 04 99 52 21 70
Fax : 04 99 52 21 80

MIDI-PYRÉNÉES
2 esplanade Compans
Caffarelli
Immeuble Toulouse 2000
Bât. E 4^e étage
31000 Toulouse
Tél. : 05 34 44 10 60
Fax : 05 34 44 10 66

NORD-PAS DE CALAIS /
PICARDIE
Tour de Lille - 1^{er} étage
100 boulevard de Turin
59777 Euralille
Tél. : 03 20 12 45 20
Fax : 03 20 12 45 29

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Les Docks - Atrium 10.4
4^e étage - 10 place de la
Joliette - BP 85-404
13567 Marseille Cedex 02
Tél. : 04 96 17 04 80
Fax : 04 96 17 04 99

RHÔNE-ALPES / AUVERGNE
78 rue de la Villette
69425 Lyon Cedex 3
Tél. : 04 72 84 65 70
Fax : 04 72 84 65 71

Une organisation au service de nos engagements

Pour gagner en efficacité et en clarté, nous avons structuré nos activités autour de cinq pôles opérationnels : le pôle développement et investissement, le pôle finances et achats, le pôle infrastructure, le pôle gouvernance, affaires juridiques et systèmes d'information, et le pôle commercial. Nous avons créé le pôle commercial pour construire une relation toujours plus étroite et durable avec nos clients, un des principaux objectifs du Contrat de performance que nous avons signé avec l'État. Par ailleurs, nos directions régionales sont à l'écoute de tous nos clients et partenaires, au cœur de leurs problématiques.

UNITED KINGDOM—IRELAND—BELGIUM—NETHERLANDS—DENMARK—SWEDEN—FINLAND—POLSKA—SLOVENSKO—ÖSTERREICH—ČESKÁ REPUBLIKA—DEUTSCHLAND—LUXEMBOURG—FRANCE
ALSACE—LORRAINE—CHAMPAGNE—ARDENNE—AQUITAINE—POITOU—CHARENTES—BOURGOGNE—FRANCHE—COMTÉ—BRETAGNE—PAYS DE LA LOIRE—CENTRE—LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC—ROUSSILLON—MIDI—PYRÉNÉES—NORD—PAS DE CALAIS—PICARDIE—PROVENCE—ALPES—CÔTE D'AZUR—RHÔNE—ALPES—AUVERGNE
ALSACE—LORRAINE—CHAMPAGNE—ARDENNE—AQUITAINE—POITOU—CHARENTES—BOURGOGNE—FRANCHE—COMTÉ—BRETAGNE—PAYS DE LA LOIRE—CENTRE—LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC—ROUSSILLON—MIDI—PYRÉNÉES—NORD—PAS DE CALAIS—PICARDIE—PROVENCE—ALPES—CÔTE D'AZUR—RHÔNE—ALPES—AUVERGNE



Orange est fier d'être signataire de la charte relative à la réutilisation et à l'élimination des poteaux de bois traités à la créosote et aux CCA. Cette charte va permettre de **mieux sensibiliser les acteurs du retraitement des poteaux bois**, qu'il s'agisse des collaborateurs d'Orange en France ou des sous-traitants.

Le retraitement des poteaux bois

Les poteaux bois sont utilisés comme appuis des lignes aériennes de télécommunications : ce sont des arbres résineux qui ont été ébranchés, écorcés, planés et injectés d'un produit de traitement (fongicide et insecticide). On compte aujourd'hui environ 12 millions poteaux dont la durée de vie varie entre 20 et 40 ans. Chaque année, 1,5 million de poteaux sont vérifiés dans le cadre d'un plan de prévention, et près de 300 000 poteaux sont retraités (12 000 tonnes de bois).

Progressivement depuis 2000, Orange a :

- interdit de réutiliser les poteaux en fin de vie traités à la créosote et aux CCA
- supprimé les traitements à ces substances
- mis en place une seule filière nationale de recyclage par valorisation énergétique. Les bois sont broyés puis servent de combustibles dans les fours de cimenterie.

Cette démarche a permis de renforcer la traçabilité des poteaux, de la collecte au retraitement.

Une démarche environnementale globale engagée depuis de nombreuses années

Orange, en tant qu'entreprise responsable, s'efforce de réduire son empreinte écologique. Son engagement en faveur de l'environnement se décline autour de trois axes :

- développer des produits et services innovants et respectueux de l'environnement
- sensibiliser les collaborateurs et les clients
- agir en entreprise exemplaire en réduisant nos propres impacts environnementaux.

Cette démarche environnementale est destinée à répondre à nos obligations légales et aux attentes de la société civile (intégration paysagère des antennes, recyclage des mobiles en fin de vie...)

Pour encadrer les différents chantiers, il existe un Système de Management de l'Environnement conforme à la norme ISO 14001.

Depuis une quinzaine d'années, la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) du Groupe France Télécom Orange vise à partager les bénéfices des technologies qu'il développe, les rendre accessibles, transparentes et sûres pour tous.

A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Elle compte près de 131 millions de clients, pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. En 2009, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 45,9 milliards d'euros (10,9 milliards d'euros au premier trimestre 2010) pour l'ensemble de ses activités. Au 31 mars 2010, le Groupe comptait 183,3 millions de clients dans 32 pays, dont 123,7 millions de clients du mobile et 13,5 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un écosystème en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv





Contacts presse :

Erika Gélinaud/ Sébastien Audra 01 44 44 93 93 service.presse@orange-ftgroup.com



ERDF, le premier distributeur d'électricité européen

Électricité Réseau Distribution France (ERDF), filiale à 100 % du groupe EDF, est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français continental.



Ses 35 000 collaborateurs assurent chaque jour l'exploitation, l'entretien et le développement de près de 1,3 million de kilomètres de lignes électriques, au service de 33 millions de clients.

Ce réseau appartient aux autorités concédantes (communes ou regroupements de communes), qui lui en confient la gestion par une délégation de service public.

ERDF réalise, à ce titre, de nombreuses interventions sur le réseau, telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseur. ERDF est ainsi responsable de deux grandes missions de service public : la continuité et la qualité de la desserte, et l'accès au réseau de distribution sans discrimination.

ERDF, au cœur du marché concurrentiel de l'électricité

ERDF s'emploie à assurer le bon fonctionnement du marché, en garantissant aux utilisateurs du réseau —qu'ils soient collectivités locales, producteurs, fournisseurs, clients résidentiels, professionnels ou entreprises—, le respect des principes qui régissent à l'accès au réseau : transparence, objectivité, non-discrimination et confidentialité des données.

La qualité de l'alimentation en électricité assurée par ERDF est l'une des meilleures d'Europe. Afin de maintenir ce niveau de prestation, ERDF investit pour moderniser le réseau et améliorer sa performance. L'entreprise innove également pour répondre aux besoins de ses clients, des producteurs et des fournisseurs d'électricité, notamment dans le domaine des Smart Grids (systèmes d'information et de comptage).

Grâce à sa filiale internationale, ERDF I, l'entreprise met aussi son expérience et ses compétences au service de distributeurs étrangers.

Un engagement fort en faveur du développement durable

Solidaire des territoires et de leurs habitants, ERDF fait du service public de la distribution d'électricité la base de sa politique de développement durable. Son engagement pour la biodiversité et la qualité de l'environnement s'exprime à travers sa coopération avec de nombreuses associations, et son action pour enfouir les lignes ou les passer en mode discret.

CHIFFRES-CLÉS

- 33 millions de clients
- 36 000 collaborateurs
- 10 millions d'interventions par an
- 1 284 100 kilomètres de lignes et de câbles électriques
- 2 200 postes électriques
- 11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009
- 238 100 nouveaux clients raccordés en 2009

Pour en savoir plus :

www.erdfdistribution.fr



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Et l'électricité vient à vous

COMMUNIQUÉ

15 juillet 2010

L'engagement de la FNCCR dans la réutilisation et l'élimination des poteaux et traverses en bois traités à la créosote ou aux CCA

Propriétaires des réseaux basse et moyenne tension et à ce titre organisatrices du service public de distribution d'électricité, les collectivités locales assurent la maîtrise d'ouvrage d'importants travaux de renforcement ou de dissimulation des réseaux électriques conduisant à la dépose de nombreux supports en bois traités.

Face aux gisements de poteaux déposés, les adhérents de la FNCCR ont la volonté de trouver des solutions ne présentant aucun risque pour la santé humaine ou l'environnement.

Dans le prolongement du groupe de travail organisé par le MEEDDM, la FNCCR s'engage à promouvoir auprès de ses adhérents les règles suivantes, concernant les bois traités que les collectivités locales peuvent avoir à gérer :

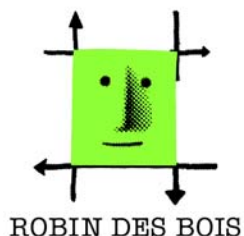
- encourager les pratiques de gestion visant à orienter massivement les bois traités usagés vers des installations de traitement de déchets (notamment les installations d'incinération adéquate à ce jour),
- ne pas céder à titre onéreux ou gracieux les poteaux aux particuliers,
- recourir à des réutilisations uniquement de manière ponctuelle et dans un cadre strict de traçabilité tel que défini par le groupe de travail en attendant que les filières d'élimination de ce type de bois s'organisent. La traçabilité est assurée à travers un bordereau de cession et la collectivité locale concernée éliminera ces bois en fin de vie.

Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).

Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension.

www.fnccr.fr / www.claienergy.fr / www.energie2007.fr / www.servicedeau.fr /



ROBIN DES BOIS

Robin des Bois est une association généraliste de protection de l'Homme et de l'environnement fondée en 1985. Ses principaux champs d'investigation et de compétences sont les déchets, les sites pollués, les pollutions aquatiques, les transports, l'exploitation des forêts et la protection des espèces menacées.

Robin des Bois est observateur à quatre conventions internationales : la Commission Baleinière Internationale, la Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Commission OSPAR pour la protection de l'Atlantique du Nord-Est et la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique et des mers adjacentes.

Robin des Bois joue un rôle actif dans les processus du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la mer et participe depuis les années 1990 à de nombreux groupes de travail ministériel et interministériel. L'association achève actuellement à la demande de l'ADEME une étude sur les déchets de la tempête Xynthia. Deux de ses responsables, Charlotte Nithart et Jacky Bonnemains, viennent de publier en collaboration avec Bernard Dussol reporter à Thalassa « Le Cargo de la Honte, l'effroyable odyssee du Probo Koala » aux éditions Stock.

Avec un long travail de préparation et de concertation avec les acteurs de la filière pneus et le Ministère de l'écologie, Robin des Bois a contribué à la création en février 2008 de l'association Recyvalor pour la résorption des stocks historiques de pneus usagés. Recyvalor a permis depuis sa création de résorber 12 sites dans le cadre d'une action régulière et contrôlée.

C'est à la suite d'un processus identique de concertation avec les acteurs professionnels et sous l'aiguillon du Ministère de l'écologie que Robin des Bois a contribué à la rédaction de cette charte d'engagement volontaire visant à empêcher la dispersion dans l'environnement et auprès d'utilisateurs non avertis des traverses créosotées et autres bois traités.

La signature de cette charte par quatre producteurs de ces déchets dangereux constitue un progrès important et va contribuer à l'information du public sur les risques environnementaux et sanitaires des bois traités à la créosote et à l'arsenic.

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985 / Since 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France / tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41

www.robindesbois.org – contact@robindesbois.org